

**BUDGET 2026 : LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMQUI ADOPTE UN BUDGET DE 16,5 M\$  
ET LIMITE LA HAUSSE DES TAXES RÉSIDUELLES À 1,9 %**

**Amqui, le 16 décembre 2025** – Lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025, le conseil municipal de la Ville d'Amqui a adopté un budget équilibré de **16 493 000 \$** pour l'année 2026. Ce budget se distingue par une augmentation limitée de la taxation résidentielle, dans un contexte particulier marqué par l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière.

**Respecter la capacité de payer des citoyens**

Les revenus provenant de la taxation foncière résidentielle augmentent de **seulement 1,9 %**. Le taux résiduel passe de 1,2755 \$ à 1,0071 \$ par 100 \$ d'évaluation afin de limiter l'impact des variations de valeur foncière sur les ménages.

Les tarifs des services municipaux sont ajustés comme suit :

- Aqueduc et égouts : augmentation de **5 \$** (total de 298 \$);
- Matières résiduelles : augmentation de **9 \$** (total de 339 \$).

Pour une résidence moyenne utilisant les trois services, dorénavant évaluée à **238 000 \$**, l'augmentation représente **58,70 \$**, soit **1,97 %**, une hausse bien inférieure à l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour le Québec, établi à 3,2 % au 31 octobre 2025.

« L'arrivée d'un nouveau rôle d'évaluation entraîne inévitablement des écarts entre les propriétés. Notre priorité est claire : réduire au maximum l'impact pour les citoyens, particulièrement pour ceux dont la valeur foncière augmente plus rapidement que la moyenne », souligne, Mme Sylvie Blanchette, mairesse de la Ville d'Amqui.



*Mme Sylvie Blanchette, mairesse de la Ville d'Amqui, présentant le budget municipal 2026*

**Se donner les moyens pour des projets innovants et structurants**

Adopté le 15 septembre dernier, le programme quinquennal d'immobilisations (PQI) 2026-2030 de la Ville d'Amqui totalise **41,7 M\$ d'investissements sur cinq ans**. Pour l'année 2026 seulement, les investissements atteignent **9,7 M\$**, incluant :

- Des travaux de pavage et de réfection de routes;
- La déconstruction de l'ancien hôtel de ville;
- Des interventions sur le pont couvert Beauséjour;
- Des améliorations aux bâtiments municipaux et à la sécurité routière;
- Le remplacement de véhicules et d'équipements;
- La poursuite du développement résidentiel, commercial et industriel;
- Des plans et devis pour les futurs projets du PQI.

« Malgré le contexte économique actuel, nous prenons toujours le soin, projet par projet, de maximiser les subventions disponibles afin de limiter la contribution demandée aux citoyens. C'est une responsabilité que nous prenons très au sérieux », précise Mme Blanchette.

**Préparer l'avenir et soutenir la croissance**

La Ville d'Amqui poursuit activement son développement. La demande résidentielle demeure forte, avec la création de plusieurs dizaines d'unités locatives en 2025. De plus, de nouveaux terrains sont maintenant disponibles sur l'avenue de la Fabrique, étant le fruit d'un partenariat avec un promoteur privé.

Du côté commercial et industriel, la rue des Entrepreneures arrive à maturité, avec seulement trois terrains disponibles. Des travaux préparatoires pour la phase II sont déjà amorcés.

**Matières résiduelles : une gestion qui porte fruit**

La Ville d'Amqui remarque les efforts des entreprises dans leur gestion des matières résiduelles depuis l'introduction, en 2024, du principe d'utilisateur-payeur. L'ajustement de la fréquence de collecte et de la capacité des conteneurs a permis de réduire les coûts globaux, mais surtout, directement pour des entreprises, démontrant qu'une gestion responsable des matières résiduelles est bénéfique tant pour l'environnement que pour les finances municipales.

Ce changement a permis à la Ville d'Amqui de se positionner comme leader, puisqu'il a inspiré la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR), qui assure la coordination du service et le service à la clientèle pour les MRC de La Matapédia et de La Mitis, à appliquer la même gestion sur tout son territoire à compter de l'année 2026.

Rappelons que le nouvel écocentre d'Amqui, situé au 20, rue de l'Écologie, est maintenant pleinement opérationnel et offre des installations modernes et accessibles, accompagnées d'un service professionnel.

### **Des investissements réussis en 2025**

En conclusion, soulignons qu'en 2025, près de **5 M\$ ont été investis dans plusieurs projets majeurs**, notamment :

- L'achèvement de l'Espace sportif Desjardins, incluant le terrain de basketball et le parc de planche à roulettes Pierre-Olivier-Fournier (750 000 \$ investis en 2025, pour un projet total de 2,85 M\$, dont 1,7 M\$ en subventions);
- La mise en opération du nouvel hôtel de ville, un investissement de 4,5 M\$ financé à près de 75 % par subventions;
- Le renouvellement d'équipements municipaux (440 000 \$);
- Le pavage de rues (près de 400 000 \$);
- Des travaux d'aqueduc et égouts
- Des investissements dans les infrastructures sportives et récréatives.

- 30 -

#### **Source :**

Charles-Antoine Gonthier  
Directeur du Service des communications, loisirs et sports  
Ville d'Amqui  
418 629-4242  
[communications.loisirs.sports@amqui.ca](mailto:communications.loisirs.sports@amqui.ca)

#### **Entrevues :**

Sylvie Blanchette  
Mairesse  
Ville d'Amqui  
418 629-4242, poste 1200  
[info@amqui.ca](mailto:info@amqui.ca)